



Mardi 30 juillet 2024

DOSSIER DE PRESSE

Liaison cyclable entre Massiac et Le Lioran - Visite de chantier



HAUTES TERRES COMMUNAUTE

4 Rue Fbg Notre-Dame
15 300 MURAT
04.71.20.22.62

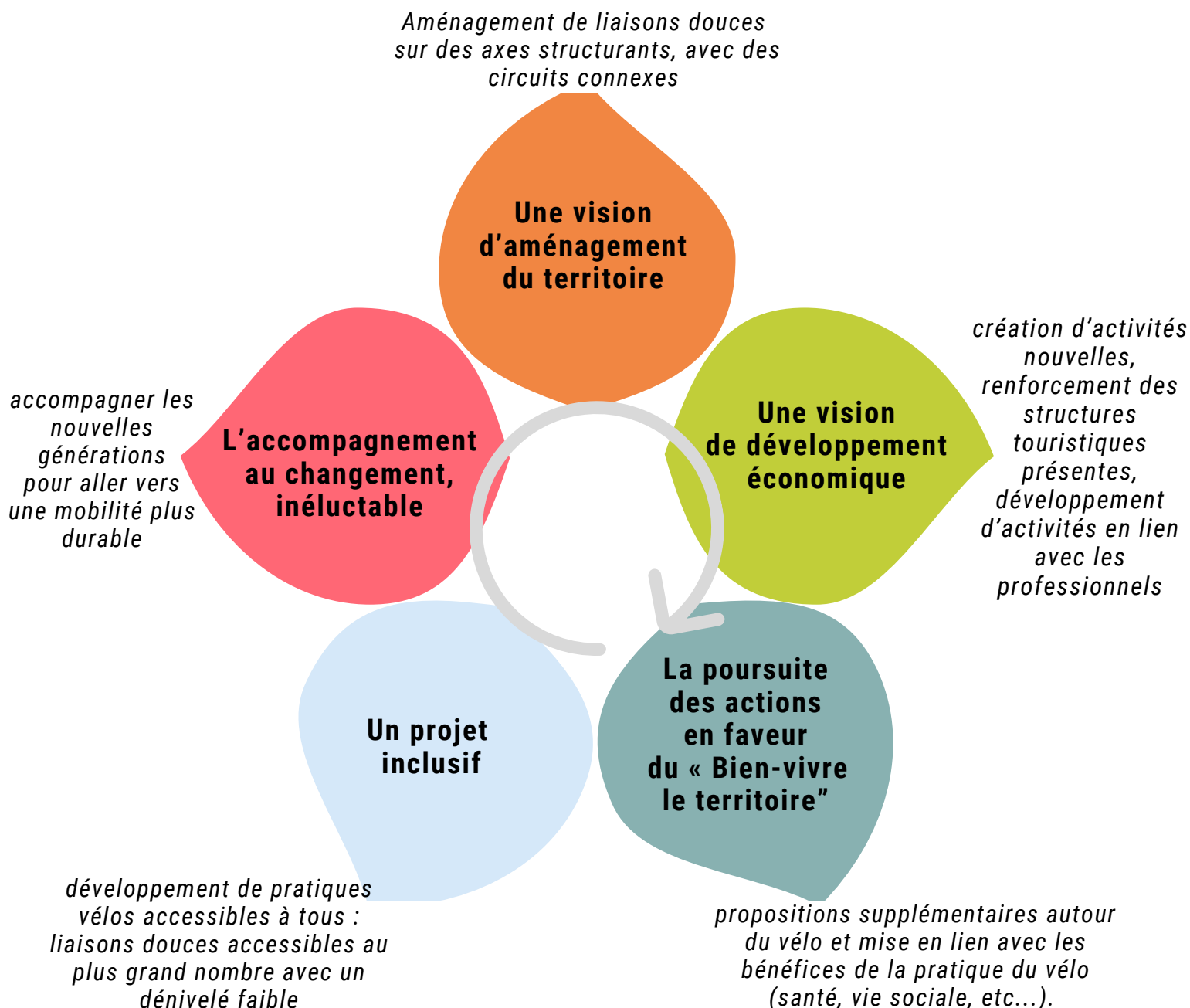
CONTACT PRESSE

Christelle Kuntz
communication@hautesterres.fr
06.30.77.12.98

Hautes Terres Communauté, terre de vélo

Le Conseil communautaire a adopté le Plan Vélo de Hautes Terres Communauté en décembre 2023.

L'objectif du Plan Vélo est de développer un écosystème favorable permettant aux usagers d'**accéder à la pratique en toute sécurité et en ayant levé un maximum de freins** (relief, remise en selle, etc.). Cela doit aussi créer un appel d'air sur le plan du **développement économique du territoire**, périmètre d'action de la collectivité.



CONCRETEMENT, le « Plan Vélo » doit permettre à la collectivité de **mettre en œuvre sa politique cyclable** afin de devenir un « **territoire cyclable** » tout au long de l'année pour les habitants tout en étant une « **destination vélo** » attractive pour les visiteurs.

L'aménagement d'une liaison cyclable entre Massiac et Le Lioran, axe n°1 du Plan Vélo



Les 6 axes du Plan Vélo

Jalonnement et création d'itinéraires structurants autour de l'axe principal Alagnon entre **Massiac et Le Lioran**, la desserte du Cézallier sur l'axe Neussargues-Allanche.

Identification de boucles thématiques de découverte sur l'ensemble des communes selon les différents usages du vélo.

ETAPE

1

Aménager et sécuriser les cheminements existants sur les secteurs de Massiac à Molompize et de Neussargues au Lioran.

Objectif : valoriser des chemins ou des routes à faible trafic sur lesquels une pratique « vélo » est déjà observée et où il est nécessaire de la conforter et la sécuriser.

Nature des travaux :

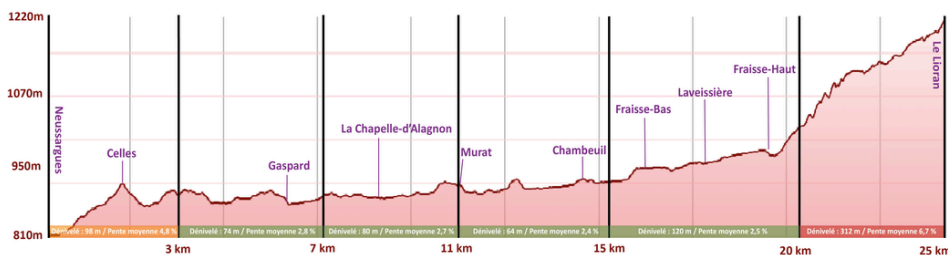
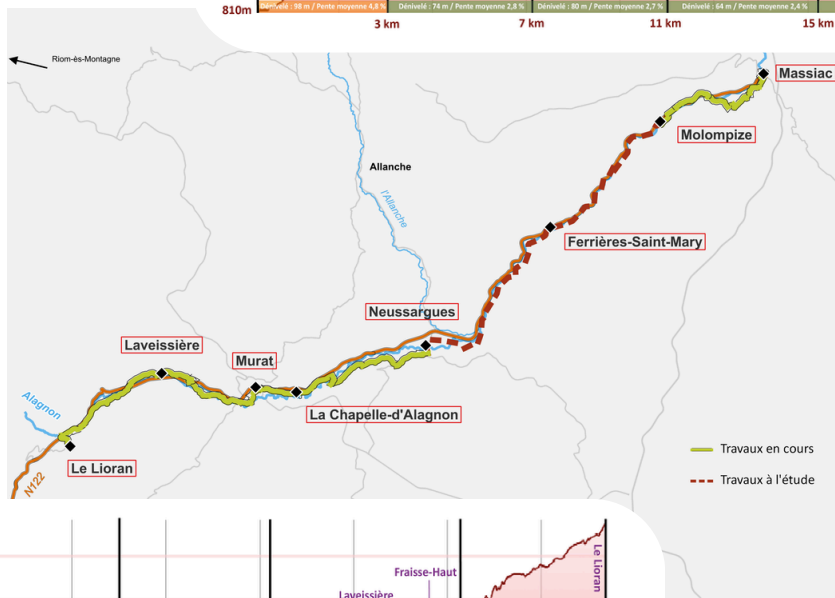
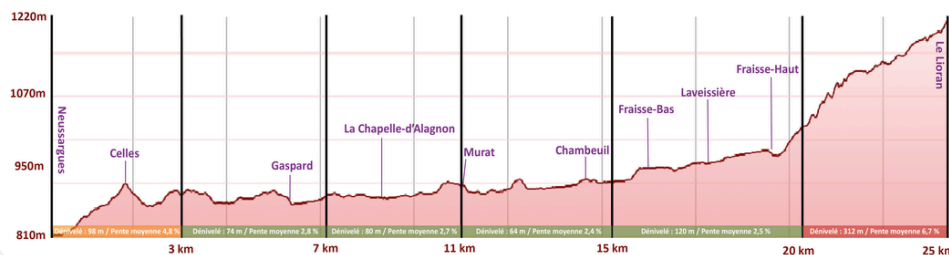
- les cheminements existants seront repris en stabilisé et sur certains secteurs ciblés revêtus d'enrobé pour favoriser l'entretien et vie à long terme.
- Une signalétique directionnelle « vélo », verte et blanche sera posée s'intégrant ainsi dans les signalétiques classiques d'itinéraires cyclables.

ETAPE

2

Aménager le cheminement entre Neussargues et Molompize à la suite à un travail de repérage en cours de précision.

Zoom sur les secteurs terminaux



Les travaux à réaliser

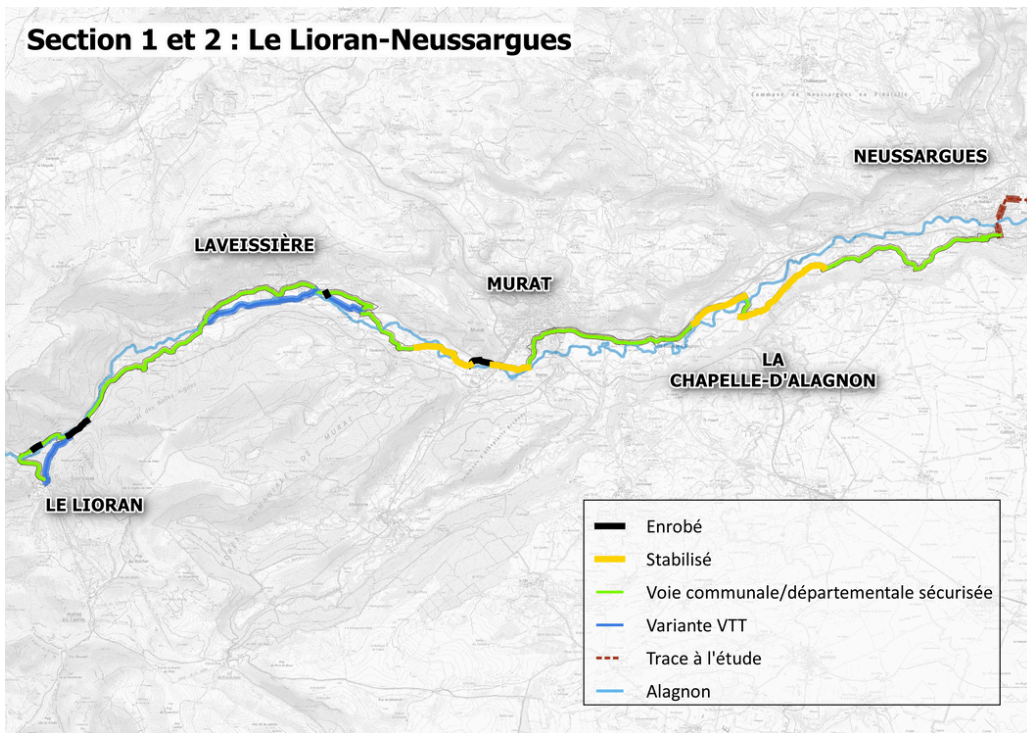
En lien avec la Communauté de communes, le CIT est Assistant à Maîtrise d'Ouvrage et agit en tant que maître d'œuvre de l'opération.

Ce projet est mené en partenariat avec la DIR pour sécuriser les traversées de la N122.

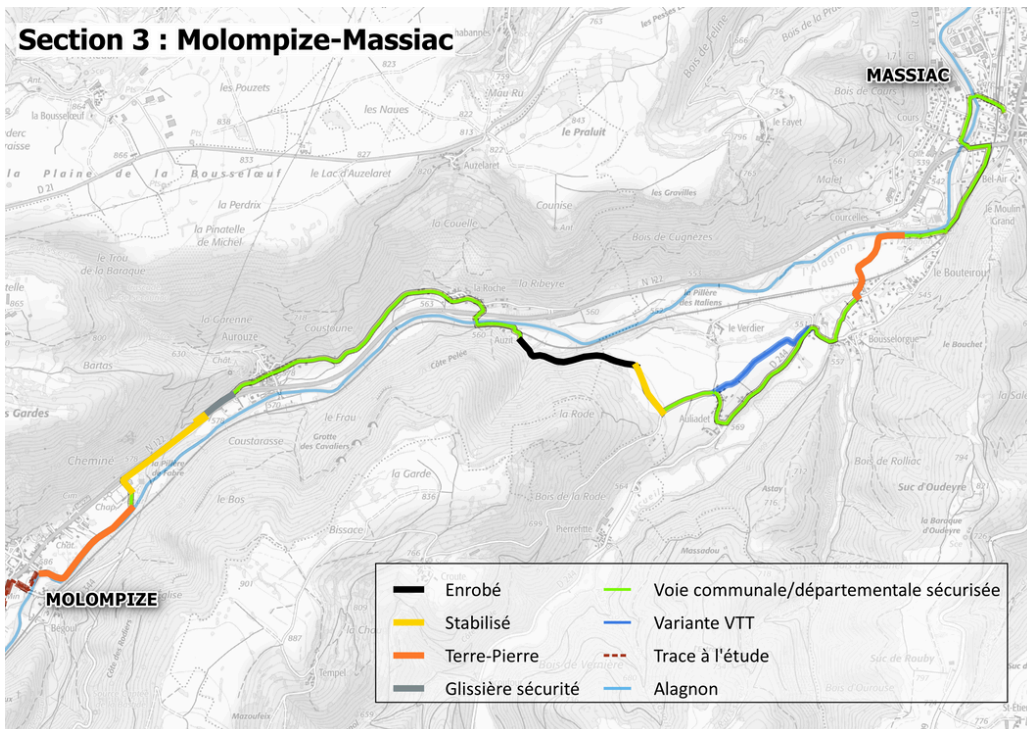
Les travaux en cours et à venir doivent **permettre de rendre cyclable les chemins en vélo type "VTC" ou gravel, avec une largeur de voie minimale de 2,5m**. La livraison est prévue courant octobre 2024. Ci-dessous le descriptif des travaux réalisés :

- Reprise de chemins existants en stabilisé pour les rendre « cyclable » en vélo type VTC ou gravel tout en permettant l'usage actuel agricole.
- Reprise de chemins existants en mélange terreux à proximité immédiate des cours d'eau sur Massiac et Molompize.
- Reprise de chemins existants avec revêtement en enrobé pour favoriser l'entretien.
- Sécurisation de la pratique le long de la RN122 via l'installation de glissière béton sur le secteur d'Arouze.
- Signalisation via peinture au sol et signalétique directionnelle sur les voies communales ou départementales.

Section 1 et 2 : Le Lioran-Neussargues



Section 3 : Molompize-Massiac



Les travaux ont été répartis en 3 lots :

Travaux de génie civil

Lot 1 - Le Lioran à Neussargues : Entreprise Marquet

Lot 2 - Molompize à Massiac : Entreprise Colas

Travaux de fourniture

Lot 3 - Fourniture et la pose de la signalisation directionnelle (remise des offres prévues pour le 30/07)

Plan de financement

DÉPENSES EN HT		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Travaux et aménagements		État - DSIL 2024	241 140 €
LOT 01 - Le Lioran / Neussargues	490 953,78 €	Région - Contrat Région	100 000 €
LOT 02 - Molompize / Massiac	412 192,50 €	Région - Contrat Mobilité	75 000 €
Autres dépenses : marquage & signalétique, frais divers		Département - Contrat Cantal Développement	329 438 €
Marquage, signalétique directionnelle	149 980 €		
Frais divers dont signalétique identitaire	45 000,00 €	Autofinancement	352 548,34 €
TOTAL	1 098 126,28 €	TOTAL	1 098 126,28 €



Ce projet est soutenu par